



Notice pour compléter le dossier de candidature à la classe préparatoire intégrée

L'Ecole nationale de protection judiciaire de la jeunesse (ENPJJ) propose à des diplômés bac+2, dont la situation personnelle, sociale ou géographique rend difficile la préparation à des concours de la fonction publique, de s'inscrire dans sa classe préparatoire intégrée au concours d'éducateur, en vue d'en préparer l'édition 2011. Les candidats sélectionnés pour intégrer cette préparation bénéficieront d'une formation, d'un hébergement, et d'une restauration pris en charge par l'ENPJJ, du 2 septembre 2010 au 28 janvier 2011, à Roubaix (59).

Sous certaines conditions, les candidats pourront se voir attribuer une allocation relevant du dispositif pour la diversité dans la fonction publique (arrêté du ministère du Budget, des comptes publics et de la fonction publique du 5 juillet 2007).

Conditions requises pour s'inscrire à la classe préparatoire intégrée

Pour s'inscrire à la classe préparatoire intégrée de l'Ecole nationale de protection judiciaire de la jeunesse (ENPJJ) et présenter le concours externe d'éducateur, les candidats doivent remplir les conditions leur permettant de postuler à un emploi de la Fonction publique, à savoir :

- Posséder la nationalité française ou être ressortissant de la Communauté européenne ;
- Jouir de leurs droits civiques ;
- Ne pas avoir de mentions portées au bulletin n° 2 de leur casier judiciaire qui seraient incompatibles avec l'exercice de ces fonctions ;
- Se trouver en position régulière au regard du code du service national ;
- Remplir les conditions d'aptitude physique exigées pour l'exercice de la fonction ;
- Etre indemne de toute affection mentale incompatible avec l'exercice des fonctions d'éducateur.

Ils doivent de plus justifier de leur situation financière, fiscale, géographique (quartiers prioritaires, Zus, Zep...) et sociale. Le dossier de candidature comprendra les éléments permettant de renseigner l'ENPJJ sur leur origine sociale, afin de privilégier le recrutement de candidats méritants et motivés.

Il faut enfin remplir les conditions académiques permettant de passer le concours externe, à savoir être titulaire du diplôme ou titre homologué niveau III (Bac+2) ou européen assimilé.

Dépôt des dossiers d'inscription

Le dépôt doit se faire avant le 28 mai 2010, délai de rigueur dans les 9 pôles territoriaux de formation (PTF) de la Protection judiciaire de la jeunesse de votre lieu de résidence (voir au dos).

Les dossiers doivent impérativement être complets lors du dépôt. Aucune relance de pièces ne sera faite par nos services.

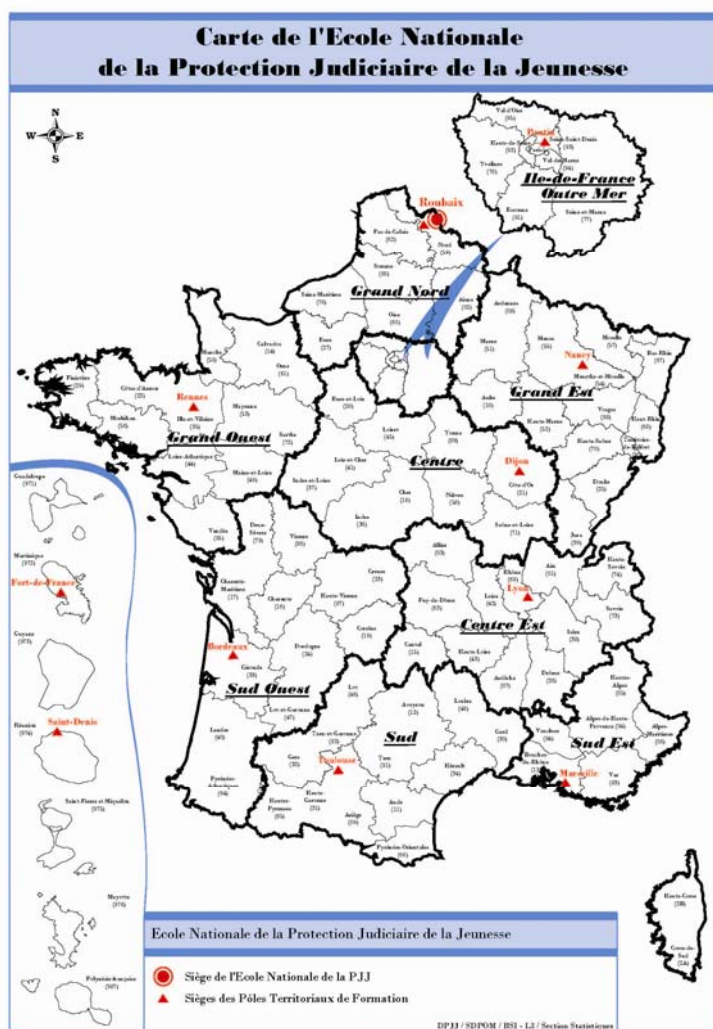
Sélection des candidats

25 places sont offertes pour l'année 2010. La sélection s'organisera en deux étapes. La commission procédera en premier lieu à l'examen des dossiers constitués par les candidats, et fixera la liste de ceux retenus pour participer aux épreuves finales de sélection : une courte épreuve écrite (dissertation) suivie d'un entretien d'une ½ heure. Elle fixera à l'issue de ces entretiens la liste définitive des candidats admis en classe préparatoire.

Les critères de recrutement de la classe préparatoire intégrée sont les suivants :

- détention du diplôme exigé,
- motivation,
- parcours scolaire,
- origine géographique,
- situation familiale,
- ressources du candidat et de sa famille.

Coordonnées des Pôles territoriaux de formation



PTF BRETAGNE – PAYS DE LA LOIRE

Protection Judiciaire de la Jeunesse
Ministère de la Justice
148, av. Sergent Maginot
35000 – RENNES
Tél : 02 99 27 72 80

PTF NORD PAS DE CALAIS PICARDIE

Protection Judiciaire de la Jeunesse
Ministère de la Justice
16 rue du Curoir
59100 ROUBAIX
TEL : 03 59 03 13 50

PTF SUD-OUEST

Protection Judiciaire de la Jeunesse
Ministère de la Justice
Immeuble Atalante
Rue André Lavignolle
33520 – BORDEAUX
Tél : 05 56 37 64 62

PTF PACAC

Protection Judiciaire de la Jeunesse
Ministère de la Justice
7 Impasse Sylvestre – BP 88
13381 – MARSEILLE CEDEX 13
Tél : 04 91 70 47 27

PTF LORRAINE CHAMPAGNE ARDENNES

Protection Judiciaire de la Jeunesse
Ministère de la Justice
201, av. Pinchard
54100 – NANCY
Tél : 03 83 93 36 60

PTF MIDI PYRENEES

Protection Judiciaire de la Jeunesse
Ministère de la Justice
7 Rue des Arts
B.P. 318
31313 – LABEGE CEDEX
Tél : 05 62 24 77 40

PTF ANTILLES-GUYANE

Protection Judiciaire de la Jeunesse
Ministère de la Justice
18, rue Ernest Desproge
97200 – FORT DE France CEDEX MARTINIQUE
Tél : 05 96 73 04 36

PTF REUNION MAYOTTE

Protection judiciaire de la jeunesse
55, rue du Bois de Nèfles
97400 – SAINT DENIS LA REUNION
Tél : 02 62 21 70 11

PTF BOURGOGNE CENTRE

Protection Judiciaire de la Jeunesse
Ministère de la Justice
20, rue des Gorgets
21000 - DIJON
Tél : 03 80 43 17 23

PTF ILE DE FRANCE

Protection Judiciaire de la Jeunesse
Ministère de la Justice
41 rue Delizy
93692 PANTIN Cedex
TEL : 01 41 83 60 29

PTF RHONE ALPES AUVERGNE

Protection Judiciaire de la Jeunesse
Ministère de la Justice
75 rue de la Vilette – BP 3065
69395 LYON Cédex 03
Tél : 04 72 91 27 90